SORGUES / La démission du président entraîne des réactions

## Le centre gériatrique au centre d'une polémique

ivian Point et Aimée Nania Valenti, conseillers municipaux d'opposition (PCF) ont tenu à réagir au sujet du Centre gériatrique intercommunal de l'Ouvèze, suite à la démission d'Alain Milon de son poste de président du conseil d'administration, après la réunion houleuse de ce dernier, qui a eu lieu jeudi matin.

Francis Pêtre, le directeur du CGIO, qui devait nous remettre un communiqué vendredi, nous a également confié qu'il était démissionnaire dès le 1<sup>er</sup> août "en raison de l'animosité qui a régné au cours de cette réunion".

Voici donc la réaction de Vivian Point et Aimée Nania Valenti. "Le CGIO défraie la chronique depuis quelque temps au grand désespoir des résidants, de leurs familles et du personnel. Au cœur du débat: un déficit de plusieurs millions d'euros.

Chacun sait que le vieillissement de la population est un réel problème pour notre société. Aussi, nous nous garderons bien de donner des leçons à qui que ce soit, mais en tant qu'élus de l'Opposition, nous voulons tout simplement connaître les causes de ce déficit anormal et trouver avec d'autres, les réponses adéquates.

L'audit commandité par le Conseil général devrait nous permettre à la rentrée d'y voir un peu plus clair. En attendant, nous sommes quelque peu surpris d'apprendre par la presse (La Provence 25 juillet) la démission du maire de Sorgues de son poste de président du Conseil d'administration du CGIO.

Alors que cette structure prend l'eau de toute part, la démission du capitaine sous prétexte que la majorité du CA a refusé momentanément le projet de scission des deux maisons de retraite, est quelque peu choquante. Elle met de l'huile sur un feu qui n'en a nul besoin!

Si la séparation des deux entités peut s'envisager ultérieurement, difficile de la faire accepter aujourd'hui par la ville de Bédarrides et le Conseil général alors que l'audit est en cours. Comment comprendre ce départ précipité? Cet imbroglio conforte notre abstention, faute d'éléments probants sur le déficit, lors du vote du Conseil municipal de Sorgues attribuant 500000€ au CGIO.

Aujourd'hui, les familles et le personnel sont à nouveau dans l'inquiétude. Dans l'intérêt de tous, il faudra rapidement retrouver la table de la négociation et un dialoque plus serein. Soucieux des intérêts des résidants, nous avons interpellé le président du Conseil général afin de connaître ses intentions. De même, avec deux parlementaires UMP dans la circonscription, (MM. Milon et Ferrand) plus proches du pouvoir que nous, nous aimerions bien connaître les projets de l'Etat en la matière". ■

## LE COMMENTAIRE

du maire de Sorgues

## ALAIN MILON S'EXPLIQUE SUR SA DÉMISSION

Dans un communiqué adressé au journal le maire de Sorgues revient sur sa décision de démissionner.

Alain Milon, sénateur maire et président du CGIO, nous a fait parvenir hier matin le communiqué suivant:

"A la demande des Tutelles, figurait à l'ordre du jour du dernier Conseil d'administration du CGIO, la question de la scission administrative des sites de Sorgues et de Bédarrides. Compte tenu de l'importance des enjeux (différents pour chaque site) et des échéances majeures à venir (campagne budgétaire en cours, renouvellement de convention tripartite), j'étais, en tant que président du Conseil d'administra-



Alain Milon.

/ Рното D.C.

tion, favorable à une scission des deux sites à compter du 1erjanvier 2009, cette dernière ayant au moins pour conséquence immédiate de pouvoir nommer un directeur en titre sur Sorgues et Bédarrides. Les garants de l'immobilisme et de l'attentisme avec à leur tête, le maire de Bédarrides, vice président du Conseil d'administration, en ont décidé autrement. Certains administrateurs, sans doute mal informés des conséquences néfastes de leur vote, ont suivi cette voie qui ne manquera pas de créer de grandes difficultés de gestion et de prise en charge de nos anciens, dans les prochaines semaines. Par voie de conséquence, j'ai démissionné de mon poste de président du Conseil d'administration, suivi en cela par la démission immédiate du directeur par intérim du CGIO.

En tant que vice-président du Conseil d'administration, je suivrais avec intérêt l'évolution de ce dossier".